

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 22 décembre 2020

**portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines
de Paris (Mines Paris)**

NOR : ECOG2036411A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech), notamment son article 8 ;

Vu les arrêtés du 24 septembre 2018 et du 29 octobre 2019 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris,

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris en raison de leurs compétences scientifiques, technologiques, économiques et industrielles :

- M. Duphil (Paul), président de l'association des anciens élèves de l'école, sur proposition de l'association des anciens élèves de l'école ;
- Mme de Margerie (Victoire), présidente du conseil de surveillance d'Ixellion ;
- M. Mieszala (Jean-Christophe), chief risk officer de Mac Kinsey Company ;
- Mme Rémont (Sophie), directrice de l'expertise et des programmes de BPI France ;
- Mme Steinhorst (Ulrike), administratrice indépendante de Valéo et d'Albioma.

Article 2

Le directeur général de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 22 décembre 2020

Le ministre de l'économie des finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président du conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU